

## Une autre écologie ?

Gérald HESS

**Pour E. Hache, la protection de l'environnement suppose de prendre en compte les questions économiques et sociales. Mais cette approche politique suppose qu'on s'interroge également, et plus profondément, sur notre conception de la nature et sur le rapport que nous entretenons avec elle.**

Recensé : Émilie Hache (dir.), *Ecologie politique. Cosmos, communautés, milieux*, traductions de Cyril le Roy, Paris, Ed. Amsterdam, 2012, 403 p., 20 €.

Émilie Hache est maître de conférence en philosophie à l'Université de Paris-Nanterre, et l'auteure d'un livre en philosophie environnementale publié en 2011, intitulé *Ce à quoi nous tenons. Propositions pour une écologie pragmatique*. Comme le titre de cet ouvrage l'indique, son intérêt porte sur l'écologie, mais une écologie qui ne considère pas que le concept de nature va de soi et n'en fait pas un domaine de recherche exclusif de la biologie (l'écologie scientifique). En ce sens, l'écologie doit être politique, car les problèmes environnementaux ne sont pas seulement écologiques, mais sociaux, économiques et politiques. Ce constat amène l'auteure à distinguer d'emblée l'écologie politique de l'éthique environnementale et à critiquer cette dernière. « Les éthiciens de l'environnement, écrit l'auteure, laissent de côté ou abordent de manière secondaire de nombreux autres problèmes posés par la crise écologique » (p. 12). La vision écologique de l'éthique environnementale serait donc une vision partielle fondée, pour une part importante des philosophes environnementalistes, sur une conception de la nature comme *wilderness*, c'est-à-dire comme une nature sauvage d'où l'homme est absent.

Cette critique de l'éthique environnementale mérite qu'on s'y attarde. J'y reviendrai au terme de la présentation d'un nouveau recueil de textes dirigé par Émilie Hache dans le prolongement de son précédent *opus*. Le projet de cet ouvrage consiste à illustrer par un choix d'articles et d'extraits d'ouvrages l'idée que le véritable enjeu de l'écologie, loin de se réduire à une description de la nature séparée des hommes, consiste à les comprendre ensemble dans leurs relations mutuelles.

### **La protection de l'environnement et l'enjeu politique de l'écologie**

L'ouvrage est subdivisé en quatre chapitres traitant chacun un thème spécifique de l'écologie politique. Le premier s'efforce d'illustrer l'idée que la protection de l'environnement est une entreprise qu'on ne peut véritablement comprendre sans l'insérer dans un contexte culturel et politique. Fonder la préservation de la nature sur des arguments tirés de l'écologie scientifique est un biais qui trahit une vision occidentale étroite. Cette démarche écarte ainsi d'emblée de son champ d'études des aspects sociaux et politiques qui sont au cœur de certaines pratiques environnementales. Un environnementalisme conséquent se doit de les prendre en compte, ce que s'efforce de faire l'écologie politique, comme le

montre Émilie Hache. Parmi les études proposées aux lecteurs dans cette première partie, on trouvera une réflexion sur l'environnementalisme des pays du Nord dans leur rapport aux pays du Sud, parue à titre d'introduction à un ouvrage coédité par l'historien indien Ramachandra Guha et l'un des précurseurs de l'économie écologique, l'espagnol Joan Martinez-Alier. De même, l'article des japonais Atsushi Ishii et Ayako Okubo sur la chasse à la baleine traite d'un problème très actuel. Les auteurs montrent que les défenseurs de cette activité invoquent de manière récurrente la tradition ancestrale du Japon. Or, il s'agit là, selon les deux japonais, d'une invention que le gouvernement reprend à son compte afin de permettre une meilleure acceptation par les Occidentaux d'une telle pratique. Soucieux d'une certaine tolérance, ces derniers sont à même alors d'excuser une attitude qu'ils ne comprennent pas. En outre, le nationalisme japonais latent, en particulier à l'égard des États-Unis suite à leur défaite lors de la seconde guerre mondiale, est sans doute un motif supplémentaire pour ne pas céder dans les négociations internationales sur un éventuel moratoire de la chasse à la baleine. Ce premier chapitre se clôt sur la *Déclaration finale de Cochabamba*. Ce texte constitue une réaction politique lancée par le président de la Bolivie Evo Morales à l'échec de la Conférence de Copenhague de 2009 sur le changement climatique, et faisant valoir des droits de la Terre-Mère (*Pachamama*).

Dans un deuxième chapitre, les textes choisis par Émilie Hache traitent de l'enjeu politique de l'écologie. Son corpus s'articule autour de l'idée de *reclaim*, de la reconquête. Mais que faut-il donc reconquérir ? Rien de moins que la démocratie. « L'élaboration d'une autre version de l'écologie, écrit-elle, passe par une reconquête politique. La démocratie est également une pratique abîmée, dont les populations sont dépossédées en raison de la complexification croissante de la vie en société » (p. 108). Dans les textes présentés, il est question des inégalités sociales liées à des enjeux écologiques souvent négligés par les mouvements écologistes, comme le constate la spécialiste de justice environnementale Giovanna Di Chiro. On y trouve également deux critiques féroces du mouvement de l'*écologie profonde* américain. Ce courant écologiste – radical et « profond », par opposition à une écologie « superficielle » – a été lancé par le philosophe norvégien Arne Naess, mais il a trouvé un essor important aux États-Unis avec des auteurs comme le sociologue Bill Devall, le philosophe Georges Sessions, le poète Gary Snyder ou l'écologue Paul Shepard. On lui reproche son attention à des considérations métaphysiques discutables à propos d'une nature conçue comme *wilderness*. Cette conception est en porte-à-faux avec les enjeux réels de l'écologie, à savoir la société de consommation, la militarisation, le capitalisme, la domination sociale (voir les articles de Ramachandra Ruha et de Murray Bookchin).

### **La cohabitation entre humains et non humains et l'habitat**

Le troisième volet du recueil porte sur les tentatives de l'écologie politique pour dépasser le partage traditionnel entre la nature et les humains. Autrement dit, il s'agit, selon Émilie Hache, de « prendre en compte sérieusement les non-humains, les prendre en compte comme des êtres qui ont une histoire ou plutôt avec qui nous partageons une histoire, avec qui nous co-habitions et co-évoluons, qu'il s'agisse d'animaux domestiques, d'animaux d'élevage ou encore de toutes les espèces vivantes dont nous dépendons pour vivre » (p. 183). Dans ce registre, on lira des textes portant sur des animaux d'expérimentation comme la souris, modélisée pour répondre à la lutte contre le cancer (Donna Haraway), des animaux d'élevage comme les moutons dont on peut se demander s'ils sont aussi bêtes qu'on le croit (Vinciane Despret) ou, plus globalement, sur cette sorte d'« organisme » tout à fait étonnant qu'est la Terre qui permet de relativiser l'importance qu'y joue l'espèce humaine (Lynn Margulis). Dans tous les cas, il s'agit d'aborder ces divers sujets en portant au jour des façons de cohabiter avec les non humains auxquelles on n'a pratiquement prêté jusqu'à ce jour aucune

attention. Cette tâche est d'autant plus pertinente qu'elle requiert, comme le relève Émilie Hache, de « nouvelles narrations » et une « nouvelle épistémologie » (p. 18).

Le dernier chapitre du livre se penche sur la question de l'habitat. Car la nature ce n'est pas une nature vierge, c'est une nature habitée, un écoumène selon l'expression du géographe Augustin Berque. Relevons, parmi les quatre textes présentés, celui du géographe américain William Denevan sur l'état de la nature lors de la découverte du Nouveau Monde par Christophe Colomb. Il relate l'histoire de la nature (forêts, sols, végétation, etc.) et des habitats humains sur le continent américain depuis sa découverte par les Européens en 1492. Sa conclusion est étonnante : contrairement aux idées reçues, la nature à cette époque est plus anthropisée qu'elle le sera près de 150 ans plus tard, attestant, une fois de plus, à quel point la nature sauvage est un mythe. L'historien William Cronon propose, quant à lui, une étude « éco-biographique » de la ville de Chicago, montrant comment cette ville s'est constituée en induisant de profondes transformations de l'environnement immédiat et comment, en retour, ces transformations l'ont modelée. Les deux dernières études sont l'œuvre d'un ethnologue et sociologue américain, Mike Davis, et de la géographe Jennifer Wolch. La première est extraite d'un livre paru en français en 2007, *Le Pire des mondes possibles*, et tente une approche des bidonvilles sous l'angle de l'écologie. La seconde étude traite des relations inter-espèces dans le cas particulier de la relation entre les habitants de Los Angeles et les coyotes et met en question l'urbanisation sauvage dont semblent être victimes ces derniers.

### **L'écologie politique et l'éthique environnementale**

Tous ces textes proposés par Émilie Hache sont censés illustrer une « autre » écologie qui étudie et cherche à comprendre les humains au sein de leur environnement, partant du principe que l'écologie ne porte pas – ou pas seulement – sur des processus écologiques étudiés par l'écologie scientifique. Elle ne traite pas des processus écologiques – objet de l'écologie scientifique – indépendamment des relations sociales, politiques et économiques entre les humains dans leur rapport à la nature. En ce sens, cette nature est toujours tout à la fois une affaire de culture, de science et de politique, comme le suggère l'ouvrage influent de Bruno Latour *Politiques de la nature*. Ce n'est donc pas par hasard si le recueil d'Émilie Hache s'ouvre sur un texte du sociologue des sciences consacré à Ulrich Beck. Latour y reprend l'idée avancée par Isabelle Stengers, celle de *cosmopolitiques* selon laquelle le monde est peuplé d'êtres divers, dont la coexistence n'est peut-être pas toujours possible. Ainsi, souligne Émilie Hache dans son introduction au recueil, « l'écologie ne s'occupe pas de “la nature”, mais s'intéresse aux cosmopolitiques auxquelles la crise de ce concept [la nature] a (enfin) laissé la place » (p. 24).

L'ouvrage d'Émilie Hache s'inscrit clairement dans le sillage de cette mouvance qui s'efforce de dépasser l'approche scientifique réductrice des problèmes et des enjeux environnementaux (celle de l'écologie scientifique) pour l'envisager dans une perspective sociale et politique. Le choix de textes propose un aperçu varié de cette orientation. Il permet, à mon sens, de mieux saisir l'apport de l'écologie politique au débat sur la question environnementale. Néanmoins, voir dans la crise écologique, comme le suggère l'auteure, également une crise du concept de nature me semble abusif. Il est exact qu'avec l'émergence de l'écologie scientifique à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et son essor au XX<sup>e</sup> siècle la nature a sans doute été souvent perçue à travers le prisme écologique. Et il est vrai également qu'une partie de l'éthique environnementale – mais une partie seulement – a fondé ses revendications sur une représentation écologique de la nature. Je pense, par exemple, à des philosophes comme Homes Rolston III ou J. Baird Callicott.

Mais un bref aperçu du concept de nature dans la tradition occidentale montre clairement que cette nature écologique – dont la filiation remonte à Aristote – a toujours *coexisté* avec d'autres représentations de la nature : une nature comme lieu de l'existence de l'humain ou une nature au service des besoins et des intérêts humains<sup>1</sup>. Ainsi, la *wilderness* n'est pas la seule représentation de la nature promue par l'éthique environnementale. Et si certains éthiciens de l'environnement, importants et influents, revendiquent, par exemple, une valeur intrinsèque de la nature<sup>2</sup> en s'appuyant sur l'écologie, c'est précisément pour contrecarrer l'emprise bien réelle d'une représentation de la nature comme simple moyen au service de fins humaines. En ce sens, les débats en éthique environnementale mobilisent toujours plusieurs compréhensions de la nature qui parfois coexistent, parfois s'opposent.

C'est pourquoi je peine à saisir la séparation tranchée – pour ne pas dire l'opposition – qu'opère Émilie Hache entre l'éthique environnementale et l'écologie politique. Les discussions qui ont cours au sein du premier des deux domaines sont certes abstraites. Mais leur degré d'abstraction n'invalide ni leur pertinence ni leur intérêt. Car toute action ou décision concrète dont la portée est environnementale présuppose *in fine* des considérations ontologiques (ou métaphysiques) et axiologiques, fussent-elles implicites, voire inconscientes. Il serait fâcheux de ne pas entreprendre l'élucidation de tels présupposés, d'abord dans un souci de cohérence, mais aussi parce que toute décision ou action s'inscrit dans un contexte théorique qui se voit de la sorte mis en perspective par rapport à d'autres contextes possibles. Il en va ici d'un surcroît de signification et de lisibilité des raisons et des motifs de l'action. L'écologie politique elle-même revendiquée par Émilie Hache n'échappe pas à ce constat.

Dans sa critique de l'éthique environnementale, l'auteure affirme qu'il s'agit « de changer de question : non plus demander « qui a le droit d'entrer dans la sphère morale, à quelles conditions ? », mais « qui est oublié, exclu, en faisant de l'idée de nature l'objet de l'écologie ? » et « comment, à l'inverse, rendre possible la cohabitation entre des êtres hétérogènes ? ». Poser cette question de l'exclusion (soulevée par l'écologie politique) plutôt que celle de l'inclusion (formulée par l'éthique environnementale), n'est-ce pas après tout *préjuger* une réponse à la seconde question ? N'exclure d'emblée personne d'une nature à prendre en considération, c'est, si l'on veut, répondre clairement à la question de l'éthique environnementale sans jamais l'avoir posée. On passe ainsi sous silence une posture morale qui mérite d'être débattue pour elle-même. En formulant la question de l'écologie politique de cette manière, Émilie Hache soutient donc, l'air de rien, une posture morale que l'éthique environnementale a précisément pour tâche d'identifier et de discuter : une forme particulière d'écocentrisme, rassemblant aussi bien les humains que les non humains (animaux, forêts, etc.) dans un monde commun.

Ce travail d'explicitation et de clarification qu'entreprend l'éthique environnementale permet alors de mettre en perspective l'apport théorique de l'écologie politique, telle que la défend Émilie Hache. Cet apport peut dès lors se prêter à des comparaisons avec d'autres contextes théoriques qui traitent de l'environnement, celui des théoriciens du développement durable, de la transition écologique ou de l'économie dite « verte », par exemple. Toutes ces alternatives promeuvent certaines valeurs au détriment d'autres. Pourquoi donc cet exercice serait-il superflu ? Il permet notamment de discerner les spécificités de l'écologie politique, ses liens possibles ou ses différences avec d'autres orientations, etc. Il contribue ainsi au dialogue interdisciplinaire revendiqué par Émilie Hache.

---

<sup>1</sup> Voir Hess Gérald, *Ethiques de la nature*, Paris, Puf, 2013, chapitre 1.

<sup>2</sup> Notons qu'une valeur intrinsèque de la nature n'implique pas forcément que la nature à protéger doit être sauvage.

En outre, cet effort d'explicitation sert l'écologie politique elle-même, comme domaine de recherche. Car l'écologie politique permet certes de mettre en lumière les enjeux institutionnels, politiques, sociaux, économiques des problèmes environnementaux. Toutefois, elle le fait forcément au nom de certaines valeurs qu'elle défend, comme on vient de le voir avec la critique d'Émilie Hache à l'encontre de l'éthique environnementale. Il me semble indispensable que les chercheurs, au sein même de ce champ de l'écologie politique, soient – ou deviennent – conscients de ces valeurs et en débattent. Or, s'ils se prêtent à ce jeu, ils se situeront, qu'ils le veulent ou non, dans le registre du discours de l'éthique environnementale. Cette dernière sert donc ceux-là même qui cherchent à s'en distancer.

En conséquence, si l'éthique environnementale est plus abstraite, parce que plus profonde, du point de vue pratique elle a bel et bien besoin de l'écologie politique, afin d'envisager concrètement les aspects sociaux, politiques et économiques de l'environnement. Cependant, il est fallacieux de prétendre, comme le fait Émilie Hache, que l'éthique environnementale sépare les différentes dimensions (éthique, sociale, politique, etc.) des problèmes écologiques (voir p. 16). Ce n'est pas une question de séparation, mais de *focalisation*. L'éthique environnementale porte son attention aux présupposés ontologiques et moraux du rapport humain à la nature. Ce que précisément ne fait pas l'écologie politique. C'est pourquoi, inversement et sur le plan épistémologique cette fois, l'écologie politique a besoin de l'éthique environnementale. En effet, si l'écologie est politique, l'exercice du jeu institutionnel et social ne se fait pas indépendamment d'une vision du monde – ontologique (ou métaphysique) et morale – que l'éthique environnementale a pour tâche d'élucider et de questionner. Tout changement, toute évolution sociale ou politique traduit un changement ou une évolution de valeurs partagées, c'est-à-dire une morale. Pour comprendre cette évolution, la promouvoir ou la critiquer, le propre de la réflexion éthique consiste à comprendre ladite morale, à s'interroger sur ses fondements et sa légitimité. Pourquoi devrait-il en aller différemment dans le rapport des hommes à la nature ?

L'introduction d'Émilie Hache à son recueil invite à penser que l'éthique environnementale devrait céder sa place aux études en écologie politique. Pour ma part, je ne crois pas qu'il faille choisir son camp : l'environnement est un objet d'étude suffisamment complexe pour suggérer que l'écologie politique et l'éthique environnementale s'appellent l'une l'autre.

Publié dans [laviedesidees.fr](http://laviedesidees.fr), le 22 juin 2013

© [laviedesidees.fr](http://laviedesidees.fr)